



DEMANDE DE DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE
Boissons fermentées non distillées (groupe III : vins, bière, cidre, champagne et boissons sans alcool)

A déposer 15 jours avant la date de l'évènement

DEMANDEUR

A cocher : Association société Particulier

Nom de l'association ou société :

Nom Prénom

Qualité :

Adresse :

Code Postal /_/_/_/_/_/_ / Ville :

Téléphone : /_/_/_/-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_-/_/_/_ Email :

Nom et qualité du responsable de la buvette :

EVENEMENT

Description de l'évènement :

A l'occasion de :

Jauge maximale de public attendu : /_/_/_/_/

Adresse de l'évènement :

Date : du Au

Heure : de À

Démarche complémentaire à votre demande :

- Demande d'autorisation municipale d'occupation du domaine public,
- Demande de réservation de salle,
- Contrat de location de matériel.
- Demande de Prêt de matériel (réservé aux associations ou collectivités)

Document à fournir à cette demande : copie de pièce d'identité du demandeur.

A Joyeuse,

Le

Signature